



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

**REUNION DES PARTIES INTERESSEES**

GENEVE, 18-29 JUIN 2001

**Ordre du jour annoté**

<b>Lundi 18 juin</b>	
<b>Déclaration liminaire du Directeur général, le Dr Gro Harlem Brundtland</b>	<p>Le Directeur général donnera le ton de la réunion des Parties intéressées en passant en revue les problèmes sanitaires qui se posent actuellement à l'échelon international, en redéfinissant la stratégie institutionnelle de l'OMS dans ce contexte et en évaluant les progrès réalisés au niveau mondial dans les secteurs prioritaires. Elle mettra l'accent sur les aspects du programme de travail et du budget stratégique pour 2002-2003 qui ont été examinés par le Conseil exécutif en janvier 2001 (et seront soumis à l'examen de l'Assemblée mondiale de la Santé en 2001). Elle expliquera, en termes généraux, qu'elle souhaite voir appliquer au niveau des pays les projets de contribution de l'ensemble de l'OMS à différents secteurs d'activités, compte tenu des attentes, des réalités et des besoins des pays, et que ce processus soit appuyé par des équipes de spécialistes dans les bureaux régionaux et au Siège. Elle examinera les priorités du développement institutionnel de l'OMS pour la période biennale qui permettront d'accroître la contribution globale de l'Organisation à des résultats sanitaires équitables, à savoir : l'augmentation de la capacité des équipes sanitaires de l'OMS dans les pays ; l'amélioration de la technologie de l'information dans l'ensemble de l'Organisation afin d'accroître la rapidité, l'efficacité et le travail en réseau ; la mise en valeur des ressources humaines ; des partenariats axés sur les résultats ; l'étude de problèmes intersectoriels tels que le développement et l'évaluation de la performance des systèmes de santé ; et – surtout – l'intensification des efforts déployés pour améliorer l'équité des résultats sanitaires. Elle ouvrira ensuite le débat sur les objectifs de ces deux semaines de réunion des Parties intéressées et sur la manière de procéder, en proposant des moyens de garantir que les personnes qui n'assisteront qu'à une partie de la réunion puissent être rapidement informées des thèmes et des questions qui seront abordés au jour le jour.</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Santé et environnement</b></li></ul>	<p><b>Santé et environnement</b></p> <p>Les Etats Membres, la société civile et les associations professionnelles sont préoccupés par les répercussions à long terme sur la santé des modifications de l'environnement consécutives au développement industriel, à l'exploitation minière, aux mouvements de populations, au</p>

	<p>réchauffement de la planète et aux catastrophes. L'exposé consacré à ce thème mettra l'accent sur les risques, tant anciens que nouveaux, pour la santé liés à la dégradation de l'environnement et sur la charge de morbidité qui en résulte. Dans ce contexte, les fonctionnaires de l'OMS décriront leur programme d'activité en cours et les participants seront invités à examiner les résultats obtenus. Cette présentation sera suivie d'une description et d'un examen des projets d'avenir et des modalités de leur mise en oeuvre. Les participants examineront notamment les différents moyens de favoriser l'adoption de politiques nationales et mondiales appropriées en matière de santé et d'environnement.</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Salubrité des aliments</b></li></ul>	<p><b>Salubrité des aliments</b></p> <p>On se préoccupe de plus en plus des risques pour la santé et le développement économique que constituent les aliments impropres à la consommation. Les moyens d'assurer la salubrité des aliments, y compris la protection contre les risques chimiques, sont de plus en plus reconnus comme une question essentielle de santé publique pour tous les pays. L'incertitude quant à la salubrité des aliments a des répercussions sur la situation sanitaire et la productivité de la population, de même que sur l'avenir du commerce et du tourisme. Veiller à la salubrité des aliments améliore les perspectives commerciales des pays et favorise la réduction de la pauvreté et le développement économique. Dans ce contexte, les fonctionnaires de l'OMS décriront les activités qu'ils mènent pour soutenir les systèmes nationaux et internationaux destinés à garantir la salubrité des aliments. Ils examineront les meilleurs moyens de faire progresser ce domaine d'activité en pleine évolution.</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Nutrition</b></li></ul>	<p><b>Nutrition</b></p> <p>Partout dans le monde, les communautés pauvres sont confrontées à des niveaux élevés de malnutrition maternelle, de retard de croissance intra-utérin et de sous-nutrition pendant l'enfance. On s'efforce de résoudre ces problèmes par toute une série de stratégies efficaces, telles que le suivi et la surveillance de la croissance, l'appui à des modes améliorés d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, le suivi de la carence en iode et l'iodation universelle du sel ainsi que des stratégies visant à surveiller et combattre l'avitaminose A et la carence en fer. En outre, des stratégies sont en cours d'élaboration à l'échelle mondiale, régionale et nationale pour lutter contre l'obésité et d'autres maladies liées à l'alimentation. L'exposé mettra l'accent sur les efforts actuellement déployés par l'OMS pour aider à mettre en oeuvre ces stratégies, et les participants seront invités à examiner les priorités et les options possibles pour intensifier l'action en vue de réduire la malnutrition.</p>

<b>Mardi 19 juin</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Développement durable</b></li> </ul>	<p><b>Développement durable</b></p> <p>On reconnaît de plus en plus que les personnes en bonne santé ont moins de chance de connaître la pauvreté et sont mieux à même de contribuer au développement économique de leur pays. Les gouvernements se préoccupent de plus en plus de la nécessité d'investir de façon efficace dans des résultats sanitaires équitables, en particulier dans les communautés les plus pauvres du monde. Cette préoccupation s'inscrit dans le cadre de l'examen des effets néfastes de la mondialisation, du respect des droits de l'homme et des besoins des populations autochtones et d'autres groupes spéciaux. Les fonctionnaires de l'OMS passeront en revue les moyens utilisés pour aider les pays à créer des possibilités d'investissement dans la santé, tant depuis l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur de la santé. Ils demanderont aux participants d'examiner les efforts qui ont été déployés pour aider les gouvernements, les organisations internationales et d'autres parties à affronter les difficultés nouvelles et émergentes au niveau de l'action de santé dans le contexte du développement durable.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Santé de la femme</b></li> </ul>	<p><b>Santé de la femme</b></p> <p>Il n'est pas possible d'obtenir des résultats durables et équitables sans se préoccuper des déterminants sexospécifiques du mauvais état de santé et sans prêter une attention spéciale à la santé des femmes. Le mieux, à cet effet, est d'intégrer l'analyse par sexe et les politiques et programmes tenant compte des différences liées au sexe dans toutes les actions de santé. Les fonctionnaires de l'OMS décriront les méthodes utilisées pour contribuer à la réalisation de cet objectif, en passant en revue les activités qu'ils ont entreprises concernant les problèmes négligés ou émergents dans le domaine de la santé des femmes (comme par exemple les pratiques traditionnelles dangereuses, la traite des êtres humains et l'utilisation des médicaments par les femmes), et en matière d'élaboration et de diffusion d'instruments nécessaires à l'analyse par sexe et à l'établissement de politiques tenant compte des différences liées au sexe. Les participants seront invités à passer en revue les progrès accomplis l'an dernier et les projets d'avenir.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Santé de l'enfant et de l'adolescent</b></li> </ul>	<p><b>Santé de l'enfant et de l'adolescent</b></p> <p>Lors du Sommet mondial pour les enfants 1990, les nations du monde ont pris le ferme engagement d'améliorer la santé des enfants et des adolescents, ce qui a favorisé une intensification des efforts actuellement déployés pour leur permettre de survivre, d'avoir une croissance normale et de réaliser tout leur potentiel. L'OMS a collaboré à ces efforts en proposant des stratégies sur la santé de l'enfant et de l'adolescent élaborées à partir des résultats observés à certaines étapes critiques de la vie (nouveau-nés en bonne santé, enfants survivant au-delà de l'âge de cinq ans, enfants plus âgés qui sont physiquement, mentalement et</p>



<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>VIH/SIDA</b></li> </ul>	<p>de contribuer à <b>assurer une grossesse à moindre risque</b> grâce à un petit nombre d'interventions pratiques dans le contexte des efforts actuellement déployés par les systèmes de santé pour améliorer les résultats en termes de santé maternelle. Ces interventions peuvent être mises en oeuvre par les gouvernements, la société civile ainsi que par les familles et les communautés. Compte tenu de la complexité de ce programme de travail, l'OMS apporte sa contribution à cette initiative dans les pays en instaurant des relations étroites avec un large éventail de partenaires aux niveaux mondial et national. La première étape, qui s'étend sur une durée de deux ans, a été mise en place dans un groupe de dix pays.</p> <p><b>VIH/SIDA</b></p> <p>En réponse à une demande explicite de l'Assemblée mondiale de la Santé, l'OMS a développé sa capacité d'appui aux systèmes de santé pour qu'ils puissent apporter une réponse efficace au problème de l'infection à VIH et du SIDA, ce qui lui permet de contribuer à renforcer le programme de l'ONUSIDA. Il faut maintenant intensifier la mise en oeuvre des stratégies convenues de prévention du VIH et de soins aux personnes infectées. Cela consiste à aider les pays à mettre en oeuvre des ensembles d'actions sanitaires de conseil et de dépistage volontaire (CDV), de prévention de la transmission mère-enfant du VIH, de traitement des infections sexuellement transmissibles et de sécurité du sang et des injections, ainsi que des interventions visant à favoriser l'accès aux soins pour les personnes vivant avec le VIH – ce qui recouvre les infections opportunistes, les thérapeutiques antirétrovirales et le soutien socio-psychologique à domicile et en milieu hospitalier. L'OMS a mis en place de nouvelles structures (tel le Département VIH/SIDA à Genève) pour aider les pays à mettre en oeuvre des stratégies destinées à amplifier l'action entreprise dans le secteur de la santé afin de limiter les répercussions de l'infection à VIH sur l'ensemble de la population. Au cours de la réunion des Parties intéressées, les représentants de l'OMS présenteront des projets d'activités dans le domaine du VIH/SIDA élaborés à l'échelle de l'Organisation tout entière pour l'an prochain. Il s'agira notamment de faire en sorte qu'un plus grand nombre de personnes aient accès à des interventions de prévention et de soins dans des contextes défavorisés. Parmi les actions prévues, il faut citer notamment la recherche opérationnelle, des études portant sur les expériences en cours et des efforts visant à améliorer l'accès à des informations actualisées sur des méthodes peu coûteuses qui nécessitent un certain nombre de dispositions complexes d'administration et de surveillance. Les exposés et les débats représentent une occasion importante de passer en revue l'approche élargie de l'OMS.</p>
<p><b>Jeudi 21 juin</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Surveillance des maladies transmissibles</b></li> </ul>	<p><b>Surveillance des maladies transmissibles</b></p> <p>La nécessité de réduire les menaces que les maladies transmissibles font peser sur la population retient de plus en plus l'attention des Etats</p>

• **Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication**

Membres, du Conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale de la Santé. Les fonctionnaires de l'OMS se pencheront sur la question importante des systèmes de surveillance nationaux et internationaux permettant d'alerter les gouvernements, les professionnels de la santé et la société civile en cas de risque d'épidémie, et de faciliter une réponse optimale. Trois thèmes seront abordés :

- i) des interventions spécifiques pour les principales maladies épidémiques – en particulier le choléra, la fièvre jaune et les maladies transmissibles d'origine alimentaire (en relation avec les débats précédemment consacrés à la salubrité des aliments) ;
- ii) le renforcement de la capacité nationale de surveillance et d'intervention – et en particulier le renforcement des laboratoires (y compris le rôle du nouveau Bureau de l'OMS à Lyon, France) et l'évaluation géographique des problèmes de santé publique ; et
- iii) les moyens par lesquels l'OMS aide les gouvernements à mettre en place un système d'alerte et d'action en cas d'épidémie, en partant de deux études de cas, à savoir : les renseignements recueillis par l'OMS sur les épidémies à l'échelle mondiale et les mesures prises à l'échelon international en riposte à l'épidémie d'Ebola en Ouganda.

**Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication**

Ces dernières années, l'Assemblée mondiale de la Santé a recensé un certain nombre de maladies qui vont faire l'objet d'une lutte intensifiée, en vue d'éliminer les risques qu'elles comportent pour la santé publique, ce qui, dans certains cas, implique leur éradication. Il est possible de lutter efficacement contre chacune de ces maladies par des interventions efficaces et peu coûteuses qui devraient se traduire par des réductions importantes de leur incidence et de leur prévalence. Des systèmes de surveillance sont aussi mis en place à l'échelon national, régional et mondial, afin de pouvoir confronter les résultats obtenus avec les investissements consentis.

La discussion sera axée sur :

- i) les instruments et les interventions disponibles pour l'élimination de la lèpre et de la filariose lymphatique, l'éradication du ver de Guinée, l'extension de la lutte contre les helminthiases et contre l'ulcère de Buruli et la dengue hémorragique ;
- ii) la surveillance et l'évaluation, y compris l'utilisation d'équipes internationales de certification de l'éradication ou de l'élimination des maladies ;
- iii) l'importance de la contribution des gouvernements nationaux, de groupes de scientifiques et de la société civile, de donateurs bilatéraux, de fondations et de banques de développement, ainsi que des institutions du système des Nations Unies, pour soutenir ces efforts ; et
- iv) le rôle particulier de l'OMS dans ce contexte.



<b>Lundi 25 juin</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bases factuelles à l'appui des politiques de santé</b></li> <li>• <b>Organisation des services de santé</b></li> </ul>	<p><b>Bases factuelles à l'appui des politiques de santé et Organisation des services de santé</b></p> <p>Les gens ont accès aux soins de santé individuels et aux services de santé publique dont ils ont besoin par le biais de divers systèmes de santé. Les fonctionnaires de l'OMS présenteront les activités qu'ils réalisent avec les Etats Membres de l'Organisation en vue de les aider à améliorer le fonctionnement de leurs systèmes de santé nationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en fournissant des conseils relatifs au financement des systèmes de santé, l'accent étant mis sur les mécanismes de collecte et de mise en commun des recettes ;</li> <li>• en contribuant à faire face aux déséquilibres dans les ressources en personnels de santé et autres ressources apparentées ;</li> <li>• en renforçant les capacités de planification et de gestion, en particulier aux niveaux périphériques des systèmes décentralisés ;</li> <li>• en améliorant l'accès à des services de santé efficaces ainsi que leur utilisation, surtout dans les pays les plus pauvres ; et</li> <li>• en renforçant la capacité des pays en matière d'administration générale des systèmes de santé, en insistant sur des cadres réglementaires et la législation.</li> </ul> <p>Parallèlement, l'OMS aide les pays à rassembler des données factuelles sur la performance de leurs systèmes de santé et à développer leurs capacités de générer et d'utiliser régulièrement de telles données au niveau national. L'initiative visant à rendre les systèmes de santé plus performants (EHSPI), mise en place l'an dernier pour faciliter cette activité, sera décrite.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Politique de recherche et promotion de la recherche</b></li> </ul>	<p><b>Politique de recherche et promotion de la recherche</b></p> <p>Les débats seront axés sur le rôle joué par l'OMS dans le renforcement des moyens de recherche des pays en développement à la lumière des recommandations du Comité consultatif de la Recherche en Santé et de la Conférence internationale sur la recherche en santé pour le développement, qui s'est tenue à Bangkok (octobre 2000). L'accent sera mis sur le renforcement des systèmes nationaux de recherche en santé, l'élaboration d'indicateurs pour l'évaluation de la performance des systèmes de recherche en santé, les applications de la biotechnologie et la diffusion de l'information.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gestion et diffusion de l'information sanitaire</b></li> </ul>	<p><b>Gestion et diffusion de l'information sanitaire</b></p> <p>L'une des fonctions essentielles de l'OMS consiste à optimiser les investissements réalisés dans le domaine de la santé par les individus, les gouvernements agissant en leur nom et/ou la communauté internationale. La contribution de l'OMS consiste à analyser, mettre au point et diffuser</p>

	<p>des informations utiles dans le domaine de la santé, en les mettant à la disposition de ceux qui en ont besoin. En outre, l'Organisation dispose d'un accès sans précédent à d'autres sources mondiales d'information sanitaire. Les fonctionnaires de l'OMS décriront les actions qu'ils entreprennent pour relever ce défi, en mettant l'accent sur la nécessité de fournir en temps voulu une information de qualité, sur des services de bibliothèque et sur la publication et la commercialisation de l'information, et inviteront les participants à formuler des observations en la matière. Ils examineront également les nouvelles disciplines requises pour établir une base d'information électronique, rationaliser le processus de production de l'information de l'OMS et gérer le site Web de l'OMS.</p>
<b>Mardi 26 juin</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours</b></li>   <li>• <b>Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel</b></li> </ul>	<p><b>Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours</b></p> <p>La plupart des situations d'urgence surviennent dans les pays pauvres. Elles remettent en question la plupart, sinon la totalité, des domaines prioritaires de l'OMS à l'échelle mondiale. Pour éradiquer la poliomyélite, faire reculer le paludisme, assurer une grossesse à moindre risque, éliminer la tuberculose, prévenir le VIH et les infections sexuellement transmissibles, améliorer la santé mentale et réformer le secteur de la santé, notamment, il faut élaborer des stratégies spéciales qui seront efficaces dans une situation de crise. L'exposé de ce thème portera sur les liens qu'il peut avoir avec d'autres domaines d'activité de l'OMS. Les participants seront invités à examiner les meilleurs moyens d'obtenir les résultats sanitaires mondiaux escomptés et les stratégies les mieux à même d'y contribuer.</p> <p><b>Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel</b></p> <p>En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, on estime qu'un tiers de la population mondiale n'a pas accès aux médicaments essentiels. La situation est même pire dans les régions les plus pauvres d'Afrique et d'Asie. Dans les pays les plus durement touchés par des maladies telles que le VIH/SIDA et le paludisme, le développement s'est purement et simplement arrêté. L'« accès » aux médicaments pour le traitement des principales maladies liées à la pauvreté est un domaine prioritaire de la <i>Stratégie OMS en matière de médicaments 2000-2003</i>. La réunion fera rapport sur les progrès réalisés avec nos partenaires dans l'élargissement de l'accès aux médicaments essentiels et insistera tout particulièrement sur les changements récemment apportés à la liste OMS des médicaments essentiels, la fixation des prix des médicaments, les produits pharmaceutiques et le commerce, les marchés des médicaments génériques, le financement des médicaments et les systèmes nationaux d'approvisionnement en médicaments. On passera également en revue les efforts accrus que nous déployons pour améliorer l'accès à des médicaments traditionnels sûrs et efficaces afin de fournir des soins de santé à ceux qui en ont le plus besoin.</p>

**Mercredi 27 juin**

- **Vaccination et mise au point de vaccins**

**Vaccination et mise au point de vaccins**

Près de 30 millions d'enfants sur les 130 millions nés chaque année n'ont toujours pas accès à des services de vaccination systématique. Plus de deux millions d'enfants meurent encore chaque année de maladies qui pourraient être facilement évitables grâce à des vaccins existants. Plusieurs millions de vies pourraient être sauvées par des vaccins efficaces contre des maladies comme le SIDA, la tuberculose, le paludisme, les infections respiratoires et les maladies diarrhéiques et autres. La vaccination est sans aucun doute l'une des interventions sanitaires ayant le meilleur rapport coût/efficacité. Cette réunion permettra aux participants d'avoir une idée d'ensemble des activités de l'OMS et des progrès réalisés à ce jour dans le monde en ce qui concerne la mise au point de vaccins et la vaccination. Quelques-uns des principaux problèmes auxquels la communauté internationale doit faire face y seront exposés, à savoir, entre autres, réussir à éradiquer complètement la poliomyélite à l'échelle mondiale en vaccinant les enfants des pays les plus pauvres. Un certain nombre d'initiatives, de stratégies, d'instruments et de vaccins nouveaux ou novateurs que l'on est en train d'élaborer en vue d'améliorer notablement la santé infantile seront également présentés.

- **Sécurité transfusionnelle et technologie clinique**

**Sécurité transfusionnelle et technologie clinique**

« Sang donné-vies sauvées », tel était le message clé de la Journée mondiale de la Santé en l'an 2000, mais la réalité est différente pour bon nombre de pays en développement où l'on meurt encore par manque de sang et de produits sanguins et par la transmission d'infections causées par de mauvaises pratiques d'injection. Des millions de personnes sont encore exposées à des risques d'infection dus notamment à des transfusions de sang n'ayant pas été soumis à des tests de dépistage du VIH. Dans bien des pays, le manque de donneurs de sang non contaminé associé à la prévalence élevée de maladies telles que l'hépatite B, l'hépatite C et l'infection par le VIH entraînent des taux élevés de contamination du sang. Cette réunion vise à informer les participants des mesures novatrices qui seront prises pour faire en sorte que le sang et les produits sanguins ainsi que les injections soient sûrs, disponibles et aisément accessibles. Elle donnera en outre l'occasion de présenter les problèmes importants que posent l'insuffisance de ressources humaines bien formées et de tests diagnostiques, des matériels médicaux présentant des risques, la mauvaise qualité des services, une lutte anti-infectieuse déficiente et la pénurie de systèmes de gestion des déchets.

<p>* <b>Discussions thématiques et réunions en petits groupes</b></p>	<p>« Le renforcement des capacités des pays » est un thème qui fera l'objet d'un intéressant exposé. En outre, à l'occasion de plusieurs réunions en petits groupes, les questions de santé ci-après seront abordées : 1) modernisation de la notion de médicaments essentiels ; 2) stratégie OMS de médecine traditionnelle ; 3) initiative pour l'éradication mondiale de la poliomyélite ; 4) Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination ; 5) sécurité des injections ; et 6) sécurité transfusionnelle.</p>
<p><b>Jeudi 28 juin</b></p>	
<p>• <b>Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles</b></p> <p>• <b>Tabac</b></p>	<p><b>Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles</b></p> <p>La croissance rapide des maladies non transmissibles, essentiellement les maladies cardio-vasculaires, le cancer, le diabète et les affections respiratoires chroniques, représente l'un des principaux défis sanitaires pour le développement dans le monde au cours de ce nouveau siècle. Ce sont les pays à faible et moyen revenu qui sont les plus touchés par ces maladies. Une stratégie mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles a été élaborée récemment et approuvée par la Cinquante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé (résolution WHA53.17). Cette stratégie a pour objet de réduire la charge de l'épidémie croissante de maladies non transmissibles. La discussion portera sur les quatre domaines ci-après :</p> <p>i) évaluer le tableau et l'évolution des principales maladies non transmissibles et leurs facteurs de risque ;</p> <p>ii) renforcer l'action mondiale visant à réduire l'exposition aux facteurs de risque communs en insistant tout particulièrement sur la nutrition et l'activité physique ;</p> <p>iii) améliorer le rapport coût/efficacité et les interventions équitables en vue de la prise en charge des maladies non transmissibles courantes et du renforcement des capacités nationales de lutte contre ces maladies ; et</p> <p>iv) favoriser une transformation approfondie des systèmes de soins de santé afin de fournir un traitement efficace des maladies non transmissibles.</p> <p><b>Tabac</b></p> <p>Les négociations se poursuivent sur l'élaboration de la convention-cadre pour la lutte antitabac, premier traité de l'OMS en matière de santé publique à l'échelon mondial. En parallèle, l'OMS s'emploie à renforcer la capacité des pays de mettre en oeuvre et d'appliquer cette convention-cadre en organisant des ateliers de formation dans les domaines de l'économie, de la législation et d'autres aspects de la lutte antitabac. Les discussions seront axées sur les thèmes suivants :</p> <p>i) mise à jour de l'état des négociations ;</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Promotion de la santé</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ii) aide aux pays pour qu'ils puissent adopter, ratifier et appliquer la convention-cadre dans le contexte de leurs législations et de leurs politiques nationales ; et</li> <li>iii) enquêtes nationales sur les pratiques de l'industrie du tabac et développement des moyens en matière de législation et d'économie.</li> </ul> <p><b>Promotion de la santé</b></p> <p>L'OMS reconnaît que la promotion de la santé est une fonction essentielle de la santé publique. L'Organisation aide les pays à exécuter des programmes de promotion de la santé efficaces et reposant sur des bases factuelles. Lors des récentes réunions du Conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale, les initiatives révisées de promotion de la santé de l'OMS ont été chaleureusement approuvées. Les débats porteront essentiellement sur les trois domaines prioritaires ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) participation des jeunes à la promotion active de leur santé ;</li> <li>ii) recours à la communication pour améliorer l'information sanitaire ; et</li> <li>iii) intégration de la promotion de la santé aux services sanitaires existants.</li> </ul>
<b>Vendredi 29 juin</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation</b></li> </ul>	<p><b>Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation</b></p> <p>La violence et les traumatismes sont trop souvent considérés comme des « accidents » ou le fruit du hasard, que l'on ne peut maîtriser. Les professionnels de la santé prennent actuellement des mesures afin de prévenir ces causes majeures de décès, de traumatismes et d'incapacités, et l'OMS joue un rôle de plus en plus actif en la matière. Le débat portera principalement sur les trois thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) stratégies et politiques de prévention de la violence, y compris l'examen du premier rapport mondial sur la violence et la santé, en cours d'élaboration ;</li> <li>ii) une nouvelle initiative mondiale multidisciplinaire pour la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation ; et</li> <li>iii) la contribution de l'OMS aux efforts mondiaux visant à réduire le nombre de décès et de traumatismes dus aux armes portatives et aux mines terrestres.</li> </ul> <p>L'augmentation des épidémies de maladies non transmissibles et celle de la violence, des conflits et des traumatismes causés par les accidents de la circulation sont les principaux facteurs de la hausse mondiale du nombre de personnes souffrant d'incapacités. Ces personnes représentent jusqu'à 10 % de la population mondiale, mais moins de 10 % de celles</p>

<p>• <b>Santé mentale et toxicomanies</b></p>	<p>qui devraient bénéficier de services de réadaptation ont accès à des services corrects. Le débat sera axé sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) passer en revue la stratégie de réadaptation à base communautaire ;</li> <li>ii) repenser les soins sous la perspective des personnes souffrant d'une incapacité ; et</li> <li>iii) mettre au point une stratégie en vue d'améliorer la réadaptation.</li> </ul> <p>En outre, VISION 2020, l'initiative mondiale pour l'élimination de la cécité évitable, fera l'objet d'une discussion.</p> <p><b>Santé mentale et toxicomanies</b></p> <p>Les troubles mentaux représentent actuellement 12 % environ de la charge mondiale de morbidité et ce taux devrait s'accroître ces prochaines années.</p> <p>Les débats porteront sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) description et suivi des activités menées dans le monde entier en vue de la Journée mondiale de la Santé 2001 ;</li> <li>ii) actualisation du <i>Rapport sur la santé dans le monde, 2001</i> en mettant en relief la stratégie appliquée en vue de sa diffusion ; et</li> <li>iii) description des projets prioritaires : a) initiative visant à réduire l'impact de la dépression et du suicide en comblant les écarts en matière de traitement ; b) collecte systématique d'information sur les ressources destinées à assurer la santé mentale partout dans le monde ; c) information sur la politique de santé mentale, présentée sous la forme de modules de conseils ; et d) mise au point et diffusion de stratégies efficaces pour la détection et la prise en charge des problèmes liés à l'alcoolisme et aux toxicomanies dans les soins de santé primaires.</li> </ul>
---	---

= = =